

CIRCUIT ELITE JEUNES

Saison 2023-2024



Catégories Benjamin(e)s 1-2 et Minimes 1

2 et 3 décembre 2023 à PLOEMEUR

ACCUEIL / HORAIRES

Samedi 2 décembre 2023
08h30 - Accueil des joueurs
09h00 - Début des rencontres
20h30 environ - Fin des rencontres

Dimanche 3 décembre 2023
08h30 - Accueil des joueurs
09h00 - Début des rencontres
13h30 environ - Fin des rencontres

Les horaires indicatifs des rencontres seront affichés dans la salle. Les joueurs pourront être appelés 1 heure avant l'heure annoncée sur l'échéancier.

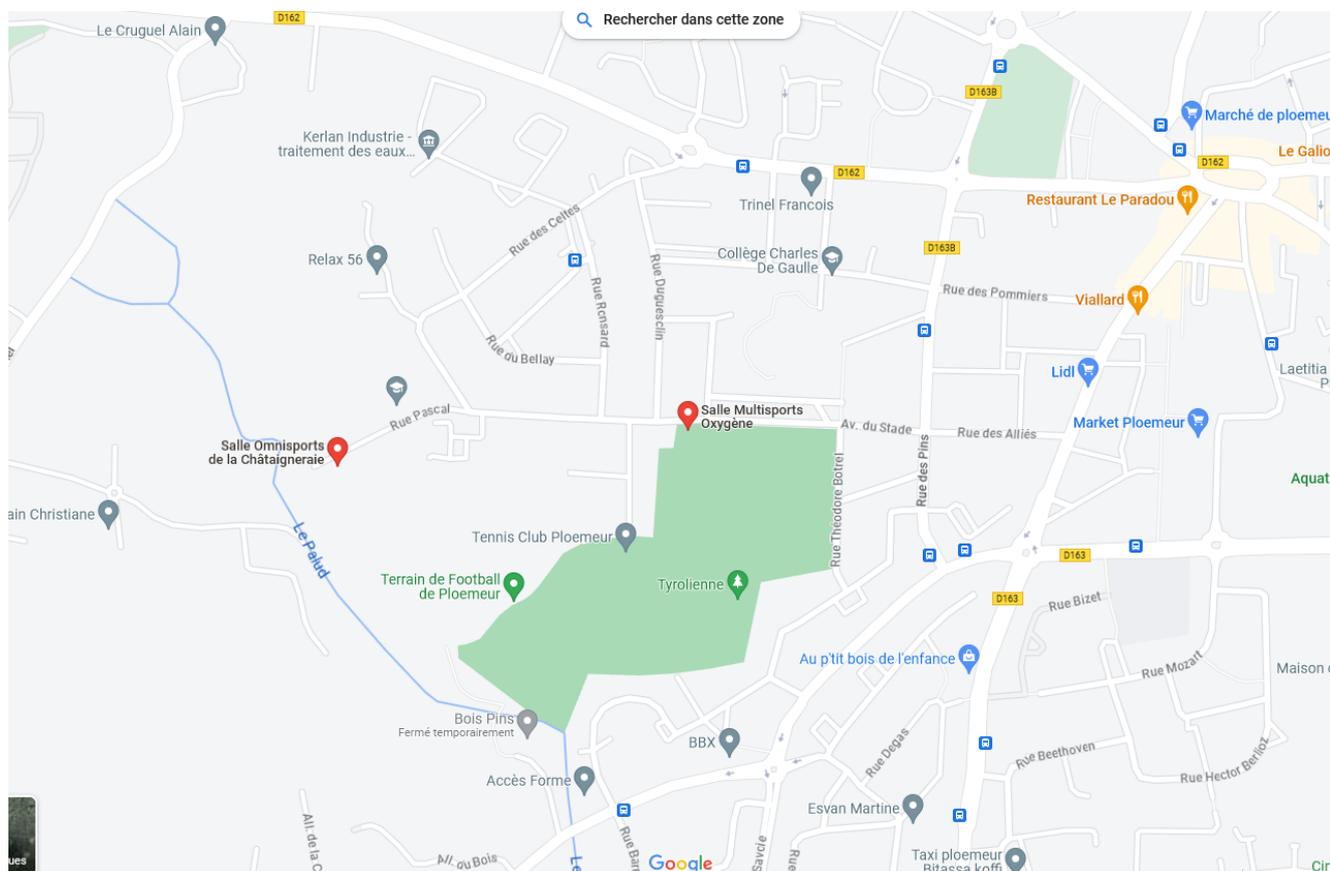
Briefing des coaches

Le briefing des représentants de Ligue se tiendra le vendredi 1er décembre à 20h à la salle de la Châtaigneraie

LIEU

La compétition se déroulera à :

- Salle de la Châtaigneraie (10 terrains) – 33 Rue Pascal - 56270 PLOEMEUR
- Salle Oxygene (7 terrains) - 3 Rue Pascal - 56270 PLOEMEUR





ORGANISATION DU TOURNOI

Volants

Les volants seront fournis par le club ALP à partir des demis-finales (Voir règlement).

RESTAURATION

Une **buvette** sera à votre disposition dans les salles.

Vous y trouverez boissons, café, thé ainsi que :

- Pour le salé, entre 2 et 3 euros:
 - ❖ Croque-monsieur
 - ❖ Salades de pâtes composées : tomate, concombre, œuf
 - ❖ Salade composée avec des protéines
 - ❖ Salades de riz avec thon tomate, concombre, cornichon
 - ❖ Galettes saucisses (chipolatas ou merguez) avec oignons
 - ❖ Tomates cerises ou bâtonnets de concombre
 - ❖ Sandwichs : jambon-beurre
 - ❖ bouteille d'eau
- Pour le sucré, entre 0,5 et 1 € :
 - ❖ crêpes caramel
 - ❖ fruits de saison et bananes
 - ❖ barres de céréales / compotes
 - ❖ bouteille d'eau
 - ❖ gâteaux fait maison
 - ❖ gâteau breton

Un **repas** à 13 € vous est proposé pour le **samedi soir** servi sur la salle de la Châtaigneraie à partir de 19h, et sur réservation avant le samedi 18 novembre (réservation sur le [questionnaire général](#)) :

- ❖ Entrée : tomates, concombre, maïs
- ❖ Pâtes bolognaises avec fromage râpé
- ❖ Salade verte
- ❖ Portion fromage et pain
- ❖ Fruit de saison et gâteau sec breton
- ❖ Barre de céréales

Nous vous proposons des **paniers repas** sur commande pour le chemin du retour à 7 € par personne disponible à partir de 13h le dimanche.) Vous pouvez le réserver sur le [questionnaire général](#).

HÉBERGEMENT



FORMULE 1 177 rue François Groult 57850 Caudan ** 76 € 02 97 89 23 40	LORIENT RESIDENCE 758 Rue Pierre Landais, 56850 Caudan ** 60 € 0297892125	IBIS BUDGET 284 rue Jean Baptiste Martenot, 56850 Caudan ** 108 € 0892 68 30 62
IBIS BUDGET (plus loin) Allée de la Villeneuve Parco 56700 Hennebont ** 105 € 0892 68 32 46	CAMPANILE 586 rue Rouget de Lisle 56600 Lanester ** 115 € 02 97 76 33 33	B&B HOTEL Rue Pierre Landais 56850 Caudan ** 61 € 0892 70 75 32
FUZEI HOTEL 74 Av. Ambroise Croizat, 56600 Lanester ** 80 € 0983777879	VICTOR HUGO 36 rue Lazare Carnot 56100 Lorient ** 103 € 02 97 21 16 24	IBIS STYLE CAUDAN Ctre Hotelier Kerpont Bellevue, 758 Rue Pierre Landais, 56850 Caudan *** 100 € 0297892121
AUBERGE DE JEUNESSE 41 Rue Victor Schoelcher 56100 Lorient Tel 02 97 37 11 65		
** Tarifs indicatifs pour 2 nuitées pour une à deux personnes.		

Un service de minibus est mis à disposition pour transporter les athlètes et le staff.

Les navettes sont proposées depuis et à partir des hôtes cités ci-dessus :

- depuis les transports en commun et leur logement le vendredi soir
- le samedi matin des hôtels à la salle
- le samedi après midi de la salle vers les hôtels
- le dimanche matin des hôtels vers la salle
- le dimanche midi de la salle vers les transports en commun.

Ces navettes sont à réserver dès l'inscription sur le [questionnaire général](#) et seront facturées 8 euros par personne pour tout le WE.



1. Le tournoi se déroulera suivant le règlement fédéral de la FFBAD.
2. Les juges arbitres sont Cyrielle Lemeunier (principale), Pascal Candaille et Jérôme Claveau (adjoints).
3. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
4. Le tournoi se déroule dans le gymnase de la Châtaigneraie à Ploemeur sur 10 terrains et le gymnase Oxygène à Ploemeur sur 7 terrains.
5. Le temps de repos entre la fin du match et le début du match suivant est de 20 minutes minimum (incluant les 3 minutes de prise de contact avec le terrain).
6. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec tout l'équipement nécessaire à son match. Les volants seront à la charge des joueurs, de manière équitable, jusqu'aux 1/4 de finale. Ils seront fournis par l'organisateur pour les demies et les finales. Ils devront être rendus à la fin du match.
En cas de litige le volant officiel est RSL3, vendu sur le stand Larde Sports dans le hall de la salle de la Châtaigneraie.
7. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux 1/4 de finale. 1 arbitre est disponible dans chaque salle en cas de besoin.
8. Les joueurs auront 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match est appelé. Ce temps comprend le test des volants (sauf pour les demies et les finales) et la mise en tenue de jeu.
9. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès des juges-arbitres.
10. Une tenue de badminton conforme aux règles définies par la FFBAD est exigée sur le terrain et les chaises de coaches.
11. Pour les matchs des catégories benjamins, le conseil aux joueurs n'est autorisé que pendant les arrêts de jeu (pause à 11 et fin de set).
12. Tout volant touchant les infrastructures (panneaux, lampes, poutres) est compté faute. Il y a let si le volant touche un câble ou un filin.
13. Seul le représentant légal ou le conseiller peut décider de l'abandon d'un joueur.
14. La gestion du tournoi est effectuée par le logiciel BadNet. Il n'y a pas d'édition de feuille de match, le score est saisi sur une tablette via ScorBad à la table de marque. Pour éviter tout litige, les deux adversaires ou paires adverses sont invités à faire la saisie ensemble.
15. Les matches pourront être appelés avec un maximum de 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé.
16. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux finaux à la sortie de poule sera effectué par le logiciel utilisé, mais ces choix seront assujettis à l'approbation du juge-arbitre.
17. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en demander l'autorisation préalable auprès du juge-arbitre ou de son adjoint, sous peine d'être disqualifié en cas d'absence à l'appel de son match.
18. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
19. Dans le cadre du plan vigipirate les plans de circulation devront être respectés scrupuleusement. Tout manquement pourra être sanctionné. Une vérification des sacs sera organisée avant l'entrée dans les complexes sportifs en accord avec les règles en vigueur au moment de la compétition.